NOTE D'INFORMATION

CFG SECURITE

Nature juridique **FCP**

Société de gestion CFG Gestion

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 87 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP19025 en date du 08/03/2019.





ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca représentée par M. Youssef BERDAI en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

Dénomination et signature

CFG Gestion

S. A au Capital de 3 000 000 Dh

S. A au Capital de 3 000 100 Toufail

Siège Social: 51, Rue ibnou Toufail

CASABLANCA - 20 100

CASABLANCA - 20 05 50

Tel: (217-22) 98 26 16

AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

CARACTERISTIQUES GENERALES 1-

Dénomination sociale

: CFG SECURITE

Nature juridique

: FCP

Code Maroclear

: MA0000035834

Date et référence de l'agrément

: 27/12/2018, GP18151

Date de création

: 10/12/1996

Siège social

: 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier, Casablanca

Durée de vie

: 50 ans

Exercice social

: 01er janvier au 31 décembre

Apport initial

: **1,000,000** de Dirhams

Valeur liquidative d'origine

: 1,000 Dirhams

Société de gestion

: CFG Gestion sise à 5-7 Rue Ibnou Toufail, Palmier,

Casablanca représentée par M. Youssef BERDAI

Etablissement dépositaire

: CFG BANK sis à 5-7 Rue Ibn Toufail, Quartier

Palmier- Casablanca

Commercialisateurs

Etablissements commercialisateurs	Responsable à contacter	Téléphone
CFG BANK	Yasmine EL YAKOUBI	0522 488 241
CFG GESTION	Yasmine EL YAKOUBI	0522 488 241

Commissaire aux comptes

: ERNST & YOUNG représenté par Bachir TAZI

CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM II-

Classification

: Monétaire

Sensibilité min

: 0 (Exclu)

Sensibilité min

: 0.5 (Inclus)

Indice de référence

: TMP Interbancaire publié par Bank Al Maghreb

Objectifs de gestion

: L'objectif de gestion du fonds est d'offrir aux souscripteurs un véhicule de placement monétaire au jour le jour procurant une rentabilité dupliquant son

indice de référence.

Stratégie d'investissement :

La totalité de l'actif du fonds, hors titres d'OPCVM monétaires, créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, est en permanence investi en titres de créances.

De plus, au moins 50% de l'actif du fonds, hors titres d'OPCVM monétaires, créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, est en permanence investi en titres de créances de durée initiale ou résiduelle inférieure à un an.

Par ailleurs, le fonds pourrait consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans la limite, règles et conditions de la réglementation en vigueur.

De plus, l'univers d'investissement du fonds est constitué des valeurs mobilières suivantes:

- Titres de créances négociables ;
- Obligations;
- Titres d'OPCVM monétaires ;
- Placements en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur ;
- Dépôts à terme.

Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions.

- Durée de placement recommandée : 24 heures
- Souscripteurs concernés : Personnes physiques ou morales

III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT

- Date de commercialisation de l'OPCVM: 01/12/1996
- Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Tous les jours ouvrés.
- Modalités de diffusion de la valeur liquidative : Elle est affichée en permanence au siège social de l'établissement de gestion du FCP ainsi que dans le réseau distributeur. Elle est publiée hebdomadairement dans un journal d'annonces légales.
- Méthode de calcul de la valeur liquidative : les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- Modalités de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues auprès de CFG Gestion et/ou du réseau placeur de CFG Bank, chaque jour ouvré ou si celui-ci est férié, le 1er jour ouvré qui le suit, avant 11h heures pour être exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus. Les intérêts sur titres de créance sont comptabilisés selon la méthode dite des intérêts encaissés.
- Régime fiscal : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

IV- COMMISSIONS ET FRAIS

- Commissions de souscription et de rachat :
 - Commission de souscription maximale :
 - Les commissions de souscriptions s'élèvent à 1% HT maximum des montants souscrits.
 - Commission de rachat maximale :
 - Les commissions de rachats s'élèvent à 0,5% HT maximum des montants rachetés.
- Frais de gestion :
 - 0.6%. Les frais de gestion devant être encourus par le FCP sont calculés et provisionnés lors de l'établissement de chaque valeur liquidative sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'OPCVM détenues en portefeuille et gérées par CFG Gestion. ces frais sont prélevés trimestriellement.

0

Libellés Frais de gestion	Taux Frais de gestion	
(1) Frais dépositaire	0,04% HT	
(2) Commission AMMC	0,025% HT	
(3) Frais Commissaire aux Comptes	20 000 dhs HT annuels	
(4) Frais Maroclear (Mensuels)	300,00 dhs HT	
(5) Frais Maroclear (Trimestriels)	Selon les conditions en vigueur	
(6) Prestations de CFG Gestion	Frais de gestion $-(1) - (2) - (3) - (4) - (5)$	